

# ZOOM

## Travailler avant 18 ans : jouez sur la motivation !

### À vous de convaincre !

#### Vous avez des atouts à mettre en avant :

- Vous coûtez moins cher ! 80 % du Smic si vous avez moins de 17 ans et 90 % entre 17 et 18 ans.
- Les formalités spécifiques ne sont pas si compliquées. Souvent, les employeurs ne les connaissent pas. Informez-les !
- Vous n'avez pas le permis, mais vous êtes facilement mobile : transports en commun, scooter, entourage disponible...
- Vous êtes sérieux et avez de vraies capacités d'adaptation.
- Vous avez des compétences à valoriser et des expériences intéressantes : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages en entreprise, séjours linguistiques, implication dans une association, baby-sitting...
- Faites jouer votre réseau relationnel : famille, amis, voisins...
- Montrez votre motivation !

#### Quelques secteurs vous sont plus accessibles.

#### Suivez les bonnes pistes :

- Les services aux personnes : baby-sitting, garde d'animaux...
- Les travaux saisonniers agricoles.

## Jobs et prestations familiales

Jeunes jusqu'à 21 ans à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu net annuel ne doit pas dépasser 55 % du Smic brut. La CAF (Caisse d'allocations familiales) établit ce calcul pour les scolaires et les étudiants sur une moyenne de 6 mois de rémunération, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, ou du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)